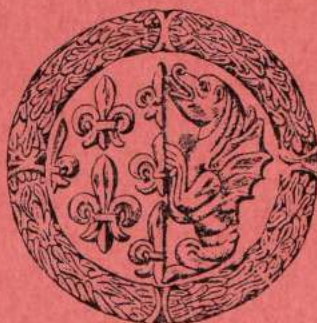


BULLETIN
DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV
DE BERGERAC

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



N° XXXVII

56^e ANNÉE

1 9 6 5

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV DE BERGERAC

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ROBERT COQ

103, RUE VALETTE, 103

BERGERAC

(DORDOGNE)

Bergerac, le octobre 1965.

Mon cher camarade,

La fête annuelle de l'Association est fixée au dimanche 24 octobre. Elle sera présidée par notre camarade René Morize, Assistant au Directeur commercial de l'International Harvester France, Président-fondateur de l'Association des Anciens Elèves de Middlebury College (Vermont, U.S.A.) résidant en France.

Le matin, à 10 h 30, l'Assemblée générale statutaire se tiendra dans une salle de classe, au collège, devenu lycée, rue Lakanal, n° 2.

On trouvera au verso le détail de l'ordre du jour avec un pouvoir permettant à ceux qui ne pourront pas se déplacer d'exprimer leur vote. Ils voudront bien remplir, signer et envoyer d'urgence cette formule afin d'être régulièrement représentés.

La réunion se terminera par la cérémonie traditionnelle devant le monument érigé à la mémoire de Georges Augiéras et à la gloire de nos camarades morts pour la France.

A 13 heures, le banquet habituel sera servi au restaurant de l'aérogare de Bergerac-Roumanières (tél. 57.15.87). Les dames seront les bienvenues. Pour ceux qui ne disposeraient pas de moyens de transport, il est donné rendez-vous à 12 h 30 devant le lycée Henri-IV.

L'ensemble total des frais sera de 20 francs au maximum pour chaque participant.

Si, comme je l'espère, vous êtes désireux de venir, faites-vous inscrire, je vous prie, le plus tôt possible et obligatoirement avant le samedi 16 octobre.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, croyez, mon cher Camarade, à l'expression de mon fidèle dévouement.

Le Président :

Docteur Pierre ROUSSEAU.

NOTA. — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera recueilli aucune collecte. Conformément au vœu de l'Assemblée générale, les discours du banquet sont limités à trois : ceux de l'élève, du Président de l'Association et du Président de la fête annuelle.

Le vin des camarades sera le bienvenu.

Devant la difficulté de placer les convives, exception faite pour la table d'honneur, aucun couvert ne sera marqué à l'avance.

VOIR AU VERSO

VOIR AU RECTO

PROCURATION

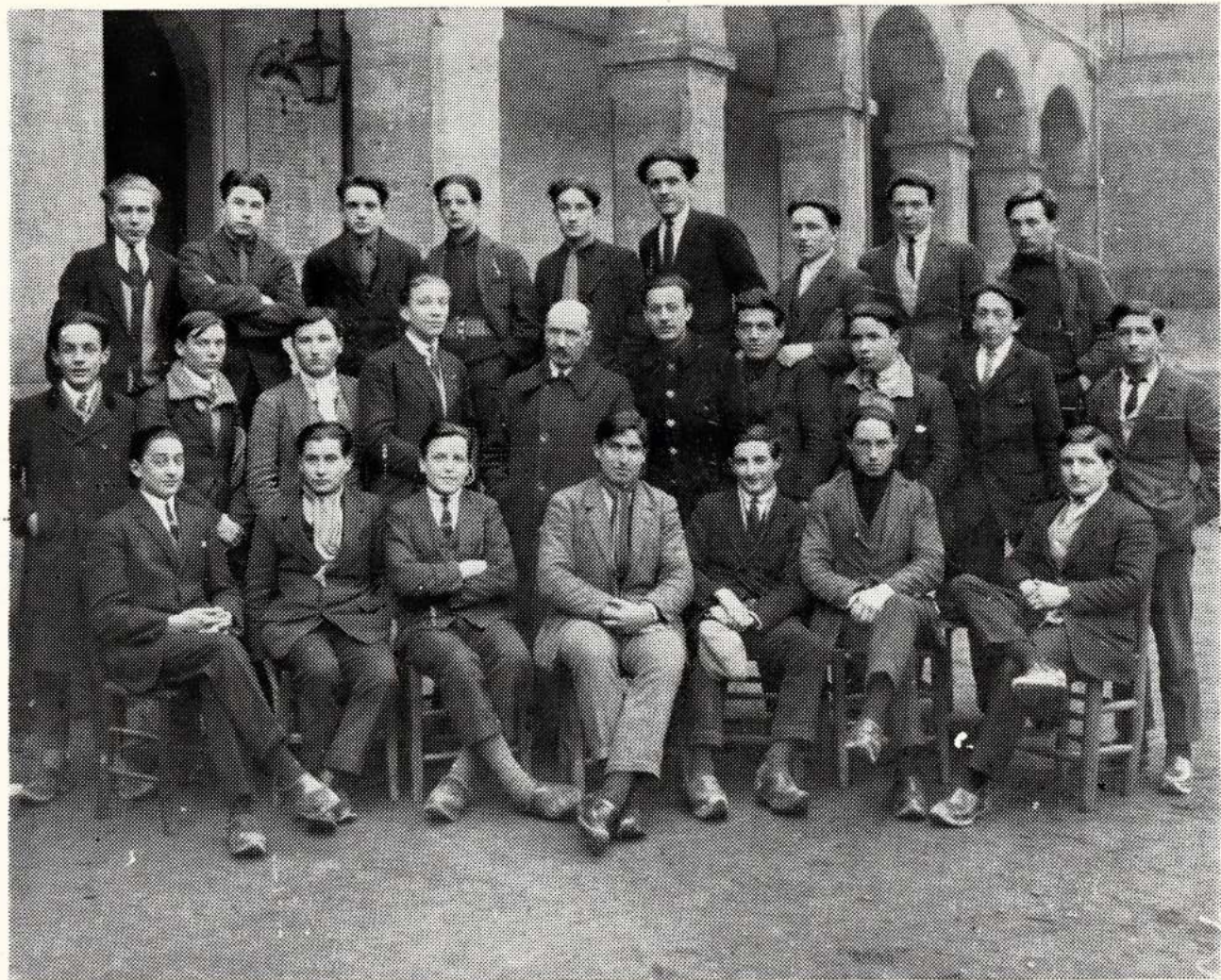
Le soussigné (1)
donne pouvoir à M. (2)
pour le représenter à l'Assemblée générale du dimanche 24 octobre 1965 pour : 1° Voter sur l'approbation du rapport moral et du rapport financier de 1964 ; 2° Elire QUATRE membres du Conseil d'administration. MM. Georges Brassem, Robert Coq, Pierre Pucheu et Pierre Rousseau sont sortants (3) ; 3° Délibérer sur des questions diverses.
A, le 1965 (4).

FORMULE D'ADHÉSION AU BANQUET

Le soussigné (1) et Mme (1) ou (6)
assister }^a (6) au banquet du 24 octobre 1965.
ont }
Le montant (7) est ci-joint en (5) ou (6) sera adressé par (5) ou (6)
ou sera versé au Trésorier le 24 octobre 1965 (6).
A, le 1965 (4).

(1) Ecrire en CAPITALES le nom, le prénom et l'adresse. — (2) Inscrire le nom d'un mandataire dont la présence est certaine ou LAISSER EN BLANC. — (3) Ils sont rééligibles. — (4) Dater et signer. — (5) Préciser la nature de l'envoi (mandat-poste, chèque bancaire, chèque postal, mandat-carte). — (6) Rayer la mention inutile. — (7) 20 F par personne.

A détacher, à remplir et à adresser sans retard au Secrétaire général : Robert COQ, " Aux 3 Pavillons ", 103, rue Valette, BERGERAC.



CLASSE DE PREMIÈRE A-B-C-D 1924-1925

Gaston VILLADARY	Jean ROUSSEAU	Jean FAYOUT	Jean-Louis ROQUE	Denis BOUDENOT	Henri LUSIGNAN	Henri ESCUPEYRAT	Pierre TRUFFIER	Ferdinand SALON	
Raymond DOUDET	Marcel DELPLANQUE	Robert ROGER	André DAGASSAN	Paul PETIT <small>professeur</small>	Georges SARRAUTE	Yves BELANGER	Jean RAMADOUR	Jean AVRIL de L'ENCLOS	Marcel LABROUCHE
	Jean Berthoumeyroux	Jean TEYSSANDIER	René MONTAGNE	Jean MASSY	Georges GIBEAU	Marc FAUCON	Jacques CHARRIER		

Ce jour-là, Christian de MESLON était absent.

XXXVII^e BULLETIN

1965

MEMBRES D'HONNEUR :
 M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD (1880-1962), M. LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTROLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. ÉMILE COUNORD (1842 - 1927), M. MARCEL FLOURET, M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL-LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872 - 1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922), M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. ÉLIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSENS (1866-1953).

*

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION :
 MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939), MADAME BLANCHE AUBERT-FRÉDET, M. ALBERT CHEVALIER, M. PIERRE DE MADAILLAN (1891-1958), M. LE MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI.

*

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. PAUL PETIT (1867-1941).

*

ANCIENS PRÉSIDENTS : M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1854-1926), M. ALBERT CLAVEILLE (1865-1921).

*

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT :
 M. LE SOUS-PRÉFET FÉLIX HENRY, M. LE MAIRE HENRI SICARD, M. LE PRINCIPAL PIERRE FAUGÈRE.

*

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
 PRÉSIDENT, DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU ; VICE-PRÉSIDENT, M. CHRISTIAN DE MESLON ; SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, M. ROBERT COQ ; TRÉSORIER, M. JEAN BARTHE ; ADMINISTRATEURS : MM. HENRI BARDON, GEORGES BRASSEM, ANDRÉ DELPÉRIER, MICHEL MANET, PIERRE PUCHEU, DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU, ALBERT VÉDRINES, LUCIEN VIDEAU.

CONÇU ET RÉALISÉ PAR LES MEMBRES ET LES AMIS DE L'ASSOCIATION SOUS LA DIRECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AVEC LE CONCOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA RÉDACTION ET LA MISE EN PAGES, DE M. PIERRE FAISANDIER, DU GRAND QUOTIDIEN « SUD-OUEST » POUR LES ILLUSTRATIONS ET IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE LA S.A.R.L. IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST A BERGERAC



SOMMAIRE

- 2 Situation financière.
 Jean BARTHE.
- 4 La petite histoire.
 Robert COQ.
- 6 Assemblée générale du 29 novembre 1964
- 7 Discours du XXXVIII^e banquet.
 Gérard DUMAIN, Pierre ROUSSEAU,
 Jean GAGNAIRE.
- 21 La Flamme.
- 23 Délibérations du Conseil d'Administration.
- Le Livre d'Or.
- 24 Rappel des banquets annuels.
- 25 Polyeucte.
 Roger GONTIER.
- 28 Nécrologie.

Situation financière au 31 décembre 1964

ACTIF		
DISPONIBLE		
C. C. P. Limoges 367.52	57,41	
Caisse d'Epargne de Bergerac	5 425,46	
Crédit Commercial de France.	7,97	
Numéraire en caisse	<u>42,66</u>	
	5 533,50	5 533,50
RÉALISABLE		
Valeurs mobilières	3 056,50	3 056,50
IMMOBILISÉ		
Immeuble n° 39, av. du 108 ^e R.I., Bergerac.	30 000,00	<u>30 000,00</u>
PASSIF		
Actif au 31 décembre 1963.	36 564,16	
Gain de l'exercice	<u>2 025,84</u>	
	38 590,00	<u><u>38 590,00</u></u>

COMPTE DE GESTION (année 1964)

RECETTES		
1° Disponible au 31 déc. 1963.		3 998,16
2° Revenus ordinaires :		
Cotisations	475,00	
Bulletins	1 043,00	
Dons	161,50	
Loyer	2 400,00	
Intérêts	296,23	
Remboursement	<u>677,11</u>	
	5 052,84	<u>5 052,84</u>
		<u>9 051,00</u>
DÉPENSES		
Distribution des prix	213,00	
Subventions au lycée	50,00	
Entretien du caveau Augièras	30,00	
Assurances	132,80	
Impôts fonciers	349,20	
Frais de bureau et divers	102,00	
Frais bancaires	114,00	
La Flamme sous l'Arc de Triomphe	85,50	
Fleurs et couronnes	40,00	
Bulletin	1 310,00	
Fête annuelle	184,00	
Achat de titres	<u>907,00</u>	
	3 517,50	3 517,50
Disponible au 31 décembre 1964		<u>5 533,50</u>
		<u>9 051,00</u>

RÉSULTATS

Excédent de recettes.. .. .	1 535,34
Plus-value des titres.. .. .	490,50
	<hr/>
Gain de l'exercice.	2 025,84

RELEVÉ DES TITRES déposés au Crédit Commercial de France

Valeur au 31 décembre 1964

3 Progil 6 % 1956 à 100 F	319,50
8 Société Nouvelle Pétroles d'Aquitaine 5,50 % 1959 à 200 F	1 772,00
10 obligations Radiologie 5,75 % 1948 à 100 F	965,00
	<hr/>
	3 056,50

Jean BARTHE.

LISEZ LE BULLETIN

Le Trésorier, Jean Barthe, recommande la lecture du *Bulletin*, car la plupart des renseignements qui lui sont demandés s'y trouvent insérés. Il conseille d'utiliser le mandat-chèque discrètement glissé dans les plis de la brochure. La somme à payer pour 1965 est de 10 F (cotisation 4 F + Bulletin 6 F). Les souscripteurs perpétuels ne doivent que le prix du *Bulletin*.

Le C.C. postal de l'Association est : Limoges n° 367-52.

Le Secrétaire général prie les camarades de l'informer des changements d'adresses car trop de *Bulletins* reviennent sans avoir pu être distribués par la Poste.

ADRESSES :

du *Président* : Docteur Pierre Rousseau, n° 10, boulevard Maine-de-Biran, à Bergerac. Tél. n° 57.00.21.

du *Secrétaire général* : Robert Coq, Les Trois Pavillons, 103-105, rue Valette, à Bergerac. Tél. 57.04.72.

du *Trésorier* : Jean Barthe, n° 3, rue de Coulmiers, à Bergerac.

* Adresser la correspondance au Secrétaire général.

ADHÉREZ A L'ASSOCIATION ET FAITES DES ADHÉRENTS
L'AMICALE EST UNE SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUEL

LA PETITE HISTOIRE DU COLLÈGE

Le collège en 1865

On ne trouve pour 1865 que des renseignements financiers présentant quelque intérêt.

Le budget prévoit des dépenses s'élevant à 18 600 francs et l'équilibre nécessite une participation de 10 735 francs de la Ville de Bergerac.

Le traitement annuel du principal, M. Douliot, est de 2 000 francs. Les aumôniers ont 750 francs et les frais de culte s'élèvent à 70 francs. Quatre professeurs (mathématiques 1, philosophie, rhétorique et histoire) ont 1 500 francs. Le professeur de 2^e et 3^e et celui de 4^e émargent pour 1 300 francs. Le professeur de mathématiques 2 et celui de 5^e et 6^e reçoivent 1 200 francs. Un maître de français et le régent de 7^e et 8^e arrivent à 1 100 francs. Deux autres maîtres d'études et un deuxième maître de français n'ont que 500 francs. Le portier a 100 francs. Les frais de chauffage s'élèvent à 80 francs et la distribution des prix coûte 350 francs.

Le lycée en 1965

L'effectif est de 787 élèves (182 pensionnaires, 27 internes externés, 232 demi-pensionnaires et 346 externes).

Résultats des examens en 1964 : baccalauréat, 54 reçus ; probatoire, 61 reçus ; brevet, 81 reçus.

En 1965, l'établissement a été centre d'examen pour le baccalauréat et pour le brevet, dans le courant du mois de juin.

La distribution des prix, avec la nouvelle formule de fusion des deux lycées — le lycée Henri-IV et le lycée de filles, qui recevra bientôt la dénomination de lycée Maine-de-Biran — a eu lieu mercredi 7 juillet 1965, à 15 heures, au cinéma Cyrano, rue des Carmes, sous la présidence de notre camarade Lucien Videau, chevalier de la Légion d'honneur, membre du Conseil d'administration de l'Association, président de la Fédération nationale des Décorés du travail et de la Foire-Exposition des Rives de la Dordogne.

Le discours d'usage a été prononcé par M. Georges Fabre, agrégé de l'Université, professeur d'histoire et de géographie. Ce fonctionnaire distingué a su vaincre les résistances hiérarchiques en se faisant autoriser à parler du *cancre*, « issu stellaire, ennemi de tout surmenage, aimant à se prélasser dans le fond des salles, près des sources de chaleur, à l'abri de tout regard indiscret ». Préparant l'avenir, il vit dans l'éternité et, dans dix mille ans peut-être, lorsque notre civilisation aura disparu, un archéologue trouvera-t-il comme seul témoin de notre temps « un pauvre morceau de table, calciné, où, des siècles plus tôt, notre cancre aura signé son nom ».

Vainqueur d'un redoutable enchaînement, Lucien Videau, s'aidant du cancre, qui tient du crabe, lequel ne rougit que lorsqu'il est cuit, en arrive à parler de l'ancien collège, de la pension Rabier, de Pestalozzi et des Barraud et, se tournant vers l'avenir, la fin de son discours est un hymne d'espoir dans la technique électronique.

Donnons, enfin, pour terminer, les noms des lauréats de l'Association :
Grand Prix d'honneur : Paul-André BARRIAT (mathématiques).

Prix Georges-Augieras : Jean-Paul LEMARCHAND (1^{re} M 2).

Prix de dessin Emmanuel-Aubert : Raymond LIONNET (2^e M 1) et Bernard VIGNERON (2^e M 2).

Prix offert par le docteur Pierre Rousseau, président : Christian FELIX (dissertation philosophique).



M. JEAN GAGNAIRE

Cliché « Sud-Ouest »

Assemblée Générale du 29 novembre 1964 **et Salut aux Morts**

A 10 h 30, au lycée, 2, rue Lakanal, salle n° 23, dans l'aile sud, sous la présidence du docteur Pierre Rousseau.

— 59 présents sont dénombrés et 50 pouvoirs sont acceptés comme valables. L'assemblée, ayant été régulièrement convoquée, peut délibérer avec 109 votants.

— Les morts sont évoqués dans un pieux silence. Les nouveaux membres sont admis et la lecture du procès-verbal de la dernière séance (celle du 24 novembre 1963) n'est l'objet d'aucune critique.

— Après le commentaire détaillé de la situation financière, arrêtée au 31 décembre 1963, le rapport moral du Secrétaire général et le rapport financier du Trésorier sont adoptés à l'unanimité.

— MM. André DELPÉRIER (108 voix), Lucien VIDEAU (108 voix), Henri BARDON (109 voix) et Michel MANET (108 voix), administrateurs sortants, sont réélus pour trois ans.

— Le Conseil d'administration demande le relèvement du prix des cotisations et du *Bulletin* à 2 F + 4 F, soit 6 F. Jean RAMADOUR, notaire à Celles (Dordogne), propose le rehaussement à 4 F + 6 F, soit 10 F. Il appuie sa proposition sur le dernier bilan publié. Il est aussi donné lecture d'une lettre de Gaston BOST contenant les mêmes arguments. On vote à mains levées et sans avis contraire la somme de 10 F.

— Sur un rapport de Michel MANET, administrateur, assisté d'un architecte, M. MAYONNADE, et chiffré à 25 000 F, l'attention de l'assemblée est retenue sur les réparations nécessaires et sur les aménagements prévus de l'immeuble Augières. L'Association étant, en sa qualité de personne morale, exempte de la taxe sur l'habitat, ne peut recevoir aucune subvention sur ce Fonds national. Elle devra donc recourir à l'emprunt si besoin est.

— A la demande de quelques camarades, la réunion annuelle de 1965 sera, à titre d'essai, avancée à l'avant-dernier dimanche d'octobre.

— Après épuisement de l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 h 30.

Puis, l'assistance se rend en cortège au monument Augières pour honorer les morts et déposer des fleurs tricolores.

XXXVIII^e BANQUET DU 29 NOVEMBRE 1964

Au restaurant de l'Aérogare de Bergerac-Roumanières, à 13 heures, avec 110 convives, chiffre atteint pour la première fois depuis la date de la fondation de l'Association en 1909.

Discours de l'élève Gérard DUMAIN de la classe de philosophie

Le Bulletin de l'Amicale n'imprime que des textes inédits. Ce discours ayant paru partiellement dans Les Echos Liés — un journal dactylographié des élèves du lycée — il n'est inséré ici que ce qui n'a pas encore été publié.

Flatté d'avoir été invité, Gérard Dumain est surpris de s'apercevoir qu'il est le plus ancien de tous les élèves du lycée ; il constate avec tristesse :

Nombreux sont ceux de mes camarades qui entrèrent avec moi en sixième et qui ont disparu peu à peu au cours des années, tant et si bien qu'aujourd'hui nous en sommes, mon camarade Jean-Paul Barriat, de la classe de mathématiques élémentaires, et moi-même, les seuls survivants.

Il pense à ceux qu'il représente à ce banquet et aux aventures vécues ensemble, que le temps lui-même n'a pas réussi à détruire. Votre Association est d'ailleurs l'une des preuves éclatantes de cette amitié qui naît entre les élèves et qui se perpétue au fil de la vie sans que rien n'en puisse altérer la pureté. Ainsi, il y a cinquante-cinq ans, jour pour jour, c'est un groupe d'amis qui a fondé cette Association, laquelle n'a cessé de prospérer depuis, et d'entretenir un souvenir cher au cœur de chacun de ses membres, celui des années passées au lycée.

Malgré

nos jérémiades, nous sommes bien persuadés au fond de nous-mêmes que ce sont les meilleures années de notre vie qui s'écoulent au cours des classes successives et qui s'en vont trop vite à notre gré. C'est pourquoi, à la fin de notre scolarité, nous sommes tous très attachés à notre vieux lycée car si, nous, nous avons changé, lui, il est bien toujours à peu près le même. Alors, le long des couloirs, nous retrouvons nos souvenirs, nos bêtises, nos noms sur les murs, et la vue de ces nouveaux, de ces jeunes bizuths de sixième, nous rappelle nos premières années, nos jeux, nos expéditions dans la cour des grands et notre crainte de passer sous la pompe. Tout cela revit en nous et donne naissance à une certaine mélancolie, car le souvenir de nos débuts et la proche fin de notre séjour au lycée provoquent en nous un désespoir sincère.

Après un séjour de huit ans, il est dur de quitter le lycée.

Cet attachement se manifeste non seulement chez les anciens, les vrais, ceux qui n'ont jamais quitté le lycée, mais aussi chez certains élèves qui n'y sont restés que quelques années. Ainsi je peux vous citer le cas d'un de mes camarades arrivé il y a deux ans seulement et qui a passé le baccalauréat — série philosophie — en juillet dernier. Je l'ai revu à la rentrée de septembre, et il m'a alors avoué qu'il avait beaucoup de peine à quitter le lycée auquel il s'était profondément attaché en deux ans. Vous le voyez, Messieurs, votre cher lycée n'a rien perdu de son attrait ni de son charme. Il est peut-être exact que, de nos jours, il ne soit plus tout à fait adapté au nombre toujours croissant des étudiants, mais je ne m'arrêterai pas sur ce problème, car il est bien trop facile de critiquer quand on n'a pas de responsabilités et, d'autre part, je me doute de tous les problèmes que doit poser la construction d'un tel établissement. La ville a déjà fait beaucoup cette année pour les jeunes filles, ce que nous

trouvons tout à fait normal, car la galanterie française subsiste encore chez les étudiants et je crois qu'il serait injuste de trop demander à la fois.

Les vieilles pierres de l'établissement

nous inspirent en quelque sorte et, lorsque notre séjour tire à sa fin, nous sommes fiers d'inscrire nos noms à côté des vôtres.

On croirait que

les pierres vont parler, qu'elles vont raconter chacune leur histoire : « Je suis la pierre de la salle de gymnastique, c'est moi qui écoute tes cris, c'est moi qui renvoie ton ballon qui me frappe, c'est moi qui te soutiens lorsque, éreinté, tu t'adosses à moi. Je suis la pierre de la salle de musique : c'est moi qui te donne le la, c'est moi qui résonne de ton chant. Je suis la pierre du réfectoire, c'est moi qui garde les bonnes odeurs de la cuisine, c'est moi qui retentis du joyeux bruit de la vaisselle. Je suis la pierre du dortoir, c'est moi qui te protège de la lumière, c'est moi qui empêche les bruits de la ville de toubler ton sommeil.

Et le rêve semble être une réalité. Mais

celle expérience, nul ne peut la faire ailleurs que dans ce vieux lycée, car les grands ensembles modernes sont bien loin d'avoir le même charme et de dégager la même poésie. D'autre part, ces vieilles pierres, qui ont vu passer tant d'élèves et qui subsistent encore, plus fières que jamais, malgré l'usure du temps, ces vieilles pierres donc nous en imposent un peu et ont droit à notre respect et à notre vénération.

Et c'est là, je crois, ce que nous apprécions tous dans notre vieux bahut, car je ne pense pas qu'aucun autre lycée, même neuf, pourrait nous donner cette protection, ce silence, cet isolement si agréable pour l'étudiant et qui provoque en quelque sorte une communion intime entre l'élève la pierre, c'est-à-dire entre l'être vivant et la matière inerte. Et quelle joie, enfin, lorsque le jeune homme, devenu adulte, revient, comme vous le faites tous les ans, Messieurs, à l'endroit où il a vécu sa vie d'étudiant et qu'il trouve tout à la même place, qu'il s'aperçoit que peu de choses ont changé et que son vieux lycée est toujours le même. Quel merveilleux bain de jeunesse et que de souvenirs lui reviennent alors en mémoire ; en regardant jouer dans la cour ces nouveaux, ils se revoit lui-même lors de sa première année de lycéen, et c'est lui-même qu'il voit courir et rire.

L'Association chasse les ennuis et c'est une fontaine de jouvence. Il la salue respectueusement en son nom personnel et au nom de son camarade Jean-Paul Barriat.

Discours du docteur Pierre ROUSSEAU président de l'Association

J'ai le devoir, au nom des Anciens Elèves du vieux collège devenu lycée Henri-IV de Bergerac, de vous exprimer toute ma reconnaissance pour avoir accepté, avec tant d'aimable spontanéité, de présider notre fête annuelle et de vous asseoir à la longue table où, tout à l'heure, ils applaudiront votre présence.

Mais ce devoir m'est d'autant plus agréable que j'ai gardé le meilleur

souvenir de mes relations personnelles avec ceux des vôtres qui, pendant quelques années, ont vécu dans la petite cité familiale où, chaque semaine, j'allais exercer ma profession.

Monsieur le Président, vous prenez ainsi aujourd'hui votre place dans une galerie importante où se sont succédés de hauts représentants de l'armée, de la médecine et du barreau, de l'administration préfectorale, de notre marine marchande nationale, de l'Université, aussi de grands commis de l'Etat, venus comme vous revivre leurs jeunes années et présider nos banquets. Tous sont issus du collège de la rue Lakanal, tous externes ou internes se sont assis sur les mêmes bancs que vous, ont sculpté les mêmes tables, ont parcouru les mêmes couloirs où des Anciens se plaisent à évoquer leurs ombres fugitives. Et, comme jadis, je crois que dans les collèges provinciaux les plus lointains, que dans les grands centres éducatifs l'Université met à notre disposition le fondement d'instruction nécessaire pour accéder aux plus hautes charges, à portée de notre travail personnel, de notre intelligence et de notre activité.

Monsieur le Président, à la fin de vos réponses à l'interrogatoire que vous fit subir notre secrétaire général Robert Coq, esprit naturellement curieux qui fait surgir pour notre joie des faits, des personnages oubliés de la petite ou de la grande histoire, vous avez écrit :

« Tout est vain dans le monde, sauf l'amitié ».

L'amitié ! Mot magique qui évoque tant de joies profondes et parfois de cruelles désillusions... L'amitié ! Sentiment bien à sa place dans votre cœur puisque vous avez, à son effet, abandonné des instants de votre vie professionnelle à Paris pour retrouver de vieux amis, de vieux condisciples de votre enfance et revivre avec eux les heures enfuies. L'amitié ! Sentiment où s'est fondue votre activité.

Cette activité, valeur éternelle, vous l'avez mise bien souvent au service de l'amitié.

L'activité, Monsieur le Président, mais c'est là la directive de toute votre vie.

Quarante et un ans au service d'un établissement qui est l'âme de l'Etat, qui conditionne et établit sa prospérité, vous ont valu la haute situation qui est aujourd'hui la vôtre : directeur du Contrôle général de la Banque de France. Mais là ne se borne pas votre activité. Après la dernière guerre — dont vous rapportez la Croix des Braves, chevalier de la Légion d'honneur — vous vous êtes voué à l'Œuvre des Anciens Combattants, des Veuves et des Orphelins avec le dévouement que l'on connaît.

Dois-je révéler ici un secret ? Que, dans la détente et l'intime relaxation vous essayez du bilboquet. Pardonnez-moi cette révélation. Robert Coq dira un jour le nom des grands de ce monde qui vous ont précédé dans cette voie et ce jeu d'adresse. Quant à moi, je ne citerai pas un de nos rois et ses amitiés particulières.

Mais, Monsieur le Président, ce n'est pas en cela — une taquinerie — que se limite notre reconnaissance et notre joie de vous avoir parmi nous. Dans notre capitale, nous savons combien vous avez contribué à créer l'ambiance qui renove l'Association. Vous avez dû réunir en un faisceau des camarades aux quatre coins de Paris et de sa banlieue « dont l'âme est dans l'image et « non pas sous les yeux », évoquant non pas seulement la mélancolie de l'autrefois, mais aussi l'allégresse des sentiments de jeunesse retrouvés.

Je sais bien que, dans cette œuvre, vous avez eu des prédécesseur, des aides précieux. Je songe à Pierre Lale, dont mieux que personne j'ai connu le long martyre ; au président de votre groupe, M. Tournaire ; à d'autres encore dont j'ai serré les mains tendues sous l'Arc de Triomphe. Mais je sais aussi que vous êtes l'animateur des réunions, où vous devenez un des bons bergers qui ramènent au bercail des amis égarés. Vous ressuscitez le lien vivant qui, sans vous, s'ensevelirait sous la cendre de l'oubli. Voici que, grâce à la Flamme ravivée de nos mains sur la Tombe du Héros inconnu, nous pouvons revivre ensemble des heures fraternelles où nous apportons l'offrande de notre fidèle affection.

Monsieur le Président, j'aurais préféré ce soir être très bref. Mais, sentant mon âge « incliner vers le soir », selon l'aimable expression du poète de Hérédia dans son sonnet du *Vieil orfèvre*, je veux, pour la punition de mes péchés, non pas « ciseler dans l'or un ostensor » — je ne suis pas orfèvre — mais je vais, avec votre permission, n'ayant pas droit au balcon de Saint-Pierre, m'adresser, *urbi et orbi*, de la cage vitrée de l'aérogare, à tous ceux, associés ou non de notre Amicale, qui se sont succédés sous les arcades du collège de la rue Lakanal.

Et je leur dirai : « Chers amis parisiens, mes premiers mots sont pour vous remercier, en nous donnant aujourd'hui un président, de nous avoir apporté votre message. Merci d'avoir ainsi repensé les étapes vécues en commun de notre enfance et de notre adolescence. Nous savons que vous évoquez parfois ensemble vos condisciples absents fixés dans notre vallée. Nous avons foi en la certitude que les deux cellules de l'Amicale, la cellule « mère » et la cellule « fille », se retrouveront désormais dans une union féconde et fraternelle.

Mais voici que je vais me retourner vers ceux de nos camarades, dont j'ai recherché en vain les noms dans nos bulletins, vers ceux qui, dans de lointaines contrées, n'ont plus de liens avec le pays où ils vécurent leurs premiers pas dans l'Université. Quelques-uns, dans les débris de ce qui fut appelé « notre Empire », essaient d'y conserver l'esprit français, la culture française. Qu'ils soient remerciés. D'autres, dans des villes éloignées de France ou de l'étranger, ont vu l'oubli, le cruel oubli, jeter des cendres sur le passé. C'est à eux que j'envoie mon message. Venez à nous, chers amis. Il n'est pas de vie ardente où l'on n'ait besoin, dans la solitude du cœur, de faire appel aux souvenirs de l'enfance et de ceux des compagnons de jadis, témoins des heures joyeuses ou des premières déceptions. Ils vous attendent dans leur Amicale, dont le nom n'est pas un vain mot. Chaque année, vous recevrez le délicieux petit volume que Robert Coq appelle un cahier de liaison, où votre secrétaire général met le meilleur de sa flamme.

Dans quelques heures, l'ombre s'étendra sur notre vallée, des coteaux vraiment bleus de Monbazillac, quand ils sont éclairés dans une légère brume, aux coteaux boisés du Périgord vert. Vallée si belle qu'un mécène bergeracois et bordelais, magnifique artiste, grand voyageur sur les deux continents, malgré ses jambes infidèles, M. Counord, la déclarait la plus belle, dans son harmonieuse expansion, de celles qu'il avait parcourues. Votre fleuve roule toujours ses flots calmes ou tumultueux ; au delà, Bergerac étage toujours ses vieilles maisons médiévales, avant de se mettre à l'abri de la flèche du clocher de Notre-Dame, aux rosaces où s'enchassent de splendides vitraux. Voici ses

villas fleuries de roses au printemps, ses « résidences » dont les hauteurs ne dépassent pas la mesure chère à notre caractère. Les municipalités qui occupèrent l'Hôtel de Ville ont dirigé avec goût son extension. Des quartiers nouveaux, des rues nouvelles l'entourent, ou l'on s'égaré dans des avenues que l'on ne soupçonnait pas. Un ancien élève, Gaston Simounet, en a chassé la poussière et la boue.

Bergerac va bientôt s'assoupir dans l'illumination de ses magasins aux annonces multicolores et de ses cinémas. Le nouveau lycée de jeunes filles, qui va être dénommé « Maine de Biran », flambra de toutes ses lumières, lycée aux baies si larges que des regards curieux essaient, certainement en vain, d'y chercher des ombres indiscretes.

M. le Maire Henri Sicard, professeur de philosophie au lycée, notre tuteur et notre ami, nous a promis un grand parc, un nouveau lycée Henri-IV, où vos enfants, mes chers amis, viendront peut-être un jour chercher, en même temps que leur éducation, des souvenirs encore vivants laissés par leurs pères dans un vieux collège où ils vécurent leurs jeunes ans.

J'ai terminé, Messieurs, mon appel ; il ne sera sans doute pas entendu, mais au pays gascon on ne dédaigne pas les gestes inutiles.

Dans quelques instants, nous écouterons notre Président ; il nous fera certainement revivre avec humour des gestes du passé. Nous l'acclamerons et, plus tard, nous nous séparerons après des heures d'oubli de la vie quotidienne.

Je monterai vers ma forêt natale où les grands arbres me contempleront avec curiosité. Je serai absolument optimiste. Ils me diront :

« Mais la nature est là qui t'invite et qui t'aime
Plonge-toi dans son sein qu'elle t'ouvre toujours ».

Je franchirai la porte de mon clos et, dans un fragment de prairie entouré de chênes, sur un fond de cyprès, je chercherai, comme dans un tableau de Corot, les Nymphes familières éclairées par la lune, dansant dans leurs écharpes irréelles. Hélas, ce soir, la lune ne se montrera pas. Sur le seuil de ma porte, je jetterai par habitude un regard sur l'horloge du clocher jauni par la même lune qui ne sera pas au rendez-vous. Négligeant l'heure à la pendule dont je ne verrai pas les aiguilles, je murmurerai cependant un quatrain de la ballade de Musset :

« Lune, quel esprit sombre,
Quel magicien subtil
Promène au bout d'un fil,
Dans l'ombre,
Ta face et ton profil ? »

J'abandonnerai à Robert Coq la recherche du nom du magicien subtil.

Mais ce que je sais bien, c'est que, Mesdames, vous êtes les magiciennes qui, dans mon sommeil, vous garderez de me troubler par des visions de cauchemar, où par exemple les Sept Nains de Blanche-Neige me poursuivaient dans un examen affligé du nom de « probatoire » en vue de subir les épreuves de nombreux baccalauréats avec des programmes aussi changeants qu'un ciel d'été avant l'orage.

Non, vous aurez pitié ! vous m'enverrez des rêves bleus dans des contes bleus, ceux que je vous souhaite, Mesdames et Messieurs, et ce sera là la conclusion de cette radieuse journée.

Discours de M. Jean GAGNAIRE président du banquet

« Prends tes précautions, dit dans l'ombre un fantôme ».

C'est par cet alexandrin que s'ouvre la trente-troisième strophe du chant fantastique qu'un poète méconnu — bergeracois, en dépit de son nom sarladais — a dédié au monstrueux et biblique Léviathan.

Nourri comme vous aux sucres de ce terroir, imprégné du même esprit, au sel critique et frondeur, connaissant notre inclination commune au chahutage, ce conseil du fantôme m'a paru assez précieux pour le retenir et poser en précaution première : l'honneur de présider cette Assemblée est grand et lourd et, par là, recherché ; pour moi, il était trop grand et trop lourd à assumer : je n'aurais pas osé le briguer.

Je n'en négligerai pas pour autant la tradition établie par tous les garçons bien élevés qui m'ont précédé sur ce podium et je remercie avec chaleur notre président pour le choix qu'il a cru judicieux de faire en ma personne.

Pour lui marquer l'étendue de mon respect, je veux absolument dégager sa dignité présidentielle des suites inhérentes à tout incident, ennui ou lassitude qui résulterait de ce choix ourdi, en réalité, par notre ami Robert Coq, seul responsable, par aventure, de sa déconvenue et de la vôtre.

Précaution seconde : je ne suis pas un orateur et ma maladresse dans le genre doit beaucoup plus inspirer votre indulgence charitable que susciter une manifestation bruyante de votre déception.

Voici, pour l'essentiel, mes sécurités assurées, du moins je l'espère.

Bien qu'ayant fait quelques tours de chant au Cercle Philos et au Riquet Jazz, je n'ai pas acquis la célébrité d'un chanteur yé-yé ou d'un Beatle ; vainqueur avec José Castera d'une course en double-scull organisée par le Sport Nautique Bergeracois, et où nous portions haut le pavillon du Canoé-Club, je ne suis pas un champion d'aviron ; avec les Epis et l'U.S.B., j'ai durant quelques années pratiqué le rugby, même devant l'ennemi héréditaire du moment : le C.A. Périgourdin, sans atteindre jamais la renommée d'Albaladejo ; fouilleur de trous à renard et de cavernes avec Favereau, Duranceau, Albesard, Pucheu, Royère, Vincenot, je ne suis pas un spéléologue de réputation mondiale.

Mais enfin, pensez-vous, il y a bien quelque motif à cette désignation !

Oui, il y en a un, qui n'est pas dans une charade, vous le savez tous ; il est dans mon titre dont Robert Coq m'a fait une légende, celui, qui me cuit souvent, d'animateur du groupe parisien de notre vieille et honorable Association.

D'abord, qu'est ce groupe ?

Je n'aurais pas hésité, pour vous être agréable, à plonger dans un océan d'archives et à remonter son historique des profondeurs abyssales ; or, il n'y a pas d'archives.

J'ai donc eu recours aux souvenirs de ses pionniers pour fixer avec vérité son histoire. Nous pouvons les admettre sans discussion car ils émanent d'hommes de bonne foi dont la valeur mnémonique ne saurait être mise en doute, je l'atteste.

Un ouvrage sérieux exigerait que l'on mît en appendice la bibliographie de ses références.

Notre ouvrage est sans prétention, et voici plus simplement ses sources : à tout seigneur tout honneur, notre président Tournaire, cinquième titulaire de cette haute charge ; puis Gaston Bost, qui est notre grand conseiller averti et combien écouté ; Roger Eyraud, qui dirige sa mémoire comme autrefois l'intendance ; Raymond Parrat, érudit, élégant et disert ; Jacques Bardon, jeune intimidé à l'époque par la gravité des personnages qu'il rencontrait.

Grâce à eux, je suis en mesure de vous préciser que c'est peu après la première guerre mondiale qu'en Paris les anciens élèves du collège échappés à la furie des combats cherchèrent à se retrouver et à recoudre une jeunesse défaite par la guerre.

Nos valeureux pionniers sont tous d'accord pour attribuer à Pierre Lale l'initiative de regrouper les Labadens.

Ils étaient alors une soixantaine à se réunir dans un restaurant des boulevards à l'enseigne de « La Terrasse ».

Notre berceau était à « La Terrasse ».

Le restaurant n'existe plus et nous n'aurons pas le plaisir de faire apposer une plaque sur sa façade pour rappeler, ou plus modestement apprendre au passant baillant les rues, que d'honnêtes et spirituels Bergeracois s'assemblaient sous son toit pour évoquer le pays natal, débattre les problèmes de l'heure — tradition ancestrale — et plus souvent exalter les souvenirs de jeunesse.

On aurait lu sur cette plaque le nom des présidents qui se sont succédés : M. de Lassus, conseiller à la Cour ; le docteur Banne ; le professeur Gruvel, directeur du Muséum d'Histoire naturelle ; le journaliste parlementaire Lambert, et enfin Pierre Lale, qui fut le promoteur de l'affaire et son animateur.

Je dois rendre un hommage solennel à sa mémoire et, en connaissance de cause, je m'attends sur ce qu'il a souffert.

J'aurai l'occasion par la suite, si je ne lasse pas votre attention, de revenir sur cette fonction d'animateur, redoutable par l'abnégation qu'elle exige de celui à qui elle échoit.

Homme de profond savoir et de forte vertu civique, héroïque combattant que la guerre de 14-18 laissa estropié, Pierre Lale a été longtemps le directeur du contentieux d'une grande compagnie d'assurances. Il observait, en tout, une réserve juridique ; il était persévérant et son effort toujours renouvelé d'entretenir les liens avec les amis, d'attirer les esseulés du collège, fut permanent et immense ; nous lui devons, en dépit des circonstances et des événements, d'avoir sauvé l'existence du groupe et maintenu l'esprit amicalement libre de la « succursale parisienne ».

C'est pour évoquer les mânes de Paul Petit que je cite la dénomination qu'il nous a donnée et qui nous reste.

Pierre Lale, promoteur et animateur, fut parallèlement, pendant trente ans, notre secrétaire, une manière de secrétaire perpétuel de notre Académie, car, à la réflexion, pourquoi pas Académie ?

Sans offenser la mémoire du président-fondateur de notre Association, j'ose dire que le terme serait plus exact que celui dont il nous a étiqueté.

En effet, comme dans celui où régnait Platon, il y a toujours eu dans notre cercle des philosophes, des poètes, des savants, des artistes et, claire volonté des Muses semble-t-il, nous sommes quarante en réunion extraordinaire.

Connaissant la grande susceptibilité qui habite les gens d'esprit et de virtuosité, je ne citerai, toujours dans le cadre des sécurités — ce qui est chez moi une obsession professionnelle — que quelques notoires disparus : de Lassus faisait autorité en matière juridique ; Gruvel, en sciences naturelles ; le contrôleur général René Carmille, assassiné à Dachau, était un grand scientifique. Et j'en passe...

Les poètes, les gens de lettres, les artistes sont de notre temps et leur modestie ne souffrirait pas que je les louasse.

Cet imparfait du subjonctif fait un peu gourmé ; il est néanmoins d'une application dont MM. les Représentants de l'*Alma Mater* ne pourront pas contester la rigueur et, surtout, satisfaction personnelle ; il aura pour effet d'emplir d'aise l'ami « gendelette », entre autres qualités, qui peut-être le lira, le hasard est si grand !...

En chemin, j'avais abandonné notre secrétaire perpétuel : je retourne, empressé, auprès de lui.

Quelques mois avant sa fin, il m'appela à son bureau. Notons que, tout en étant retraité, il demeurait conseiller technique de sa compagnie. Son besoin d'activité trouvait là une saine dépense car notre regretté ami était loin du « besoin » à proprement parler.

L'entretien se déroulait sans révéler son objet quand, finalement, Pierre Lale m'adjura de lui succéder et, pour m'enlever toute défense, avec l'air d'un avare au bord de la générosité, il me confia comme un trésor, son trésor (qui était immense) : la liste des amis habitués de nos agapes et... un dossier de recettes de cuisine périgourdine.

Ma gourmandise fort excitée, me faisant espérer des joies nouvelles, me commanda d'accepter : j'acceptai et me perdis.

Hélas ! Hélas !... (Non ! je ne franchirai pas le troisième degré de la désolation). Toutes ces joies promises à mes papilles gustatives, je les avais déjà connues. Cependant, au fond du dossier, gisait une recette, pas culinaire celle-là : la recette du parfait animateur, que je n'ai jamais su réussir ; je la fais toujours « tourner », comme la mayonnaise.

Si vous êtes aussi curieux que moi des mœurs du voisin, peut-être vous intéressera-t-il de connaître la vie du groupe.

Ouvrons un trou dans le mur de sa vie privée et regardons ensemble.

L'Académie parisienne a une existence intermittente, phénomène assez fréquent dans la nature des êtres et des choses : les dipneustes qui reprennent activité à la saison des pluies (là je vois passer l'ombre réjouie de notre excellent maître Octave Lalesque). Mais, à l'inverse des ours, elle entre en sommeil en été.

Les premiers vents d'automne l'éveillent, un frisson la parcourt : premières feuilles, premières convocations qui tombent ; elle ouvre les yeux et se met à table un des premiers jeudis d'octobre.

Agapes, repos alternent jusqu'au solstice d'été : voilà son existence.

Autant elle est sociale — disposée à l'entraide et notamment au soutien des débutants dans la vie (et nous souhaitons qu'ils viennent nombreux) — autant elle est sourde, inanimée, asociale durant ses périodes d'assoupissement.

En effet, événements, incidents, accidents peuvent réjouir ou affecter un camarade, rien ne transpirera jusqu'à une incertaine réunion, pas nécessaire-

ment la plus proche, où, de la bouche de l'un d'entre nous, tombera la nouvelle, badine ou grave.

Je constate seulement et, méfiant, ne prends pas parti, convaincu que si une liaison inter-membres devait être instituée, c'est encore à l'animateur qu'en reviendrait la charge.

Misérable animateur pris dans la masse de l'amitié !

Un exemple de ses affres :

Sur l'accord unanime des camarades présents au dîner de mars, il était convenu que nous nous réunirions le 25 juin, avant la dispersion inéluctable des vacances.

J'avais retenu table et fixé menu au « Savoyard », restaurant de la rue des Quatre-Vents où nous sommes bien logés et bien traités.

Sur la foi de mes éléments statistiques — compte tenu de la saison, des examens, des congés — j'avais prévu trente-cinq participants et, comme toujours en pareil cas, je surveillais, impatient, le courrier, je faisais le compte des réponses positives ; l'avant-veille de la réunion, je n'en comptais que douze.

A l'instar de Vatel, mais pour d'autres raisons, je cherchais la rapière rédemptrice de mon honneur ; à défaut, je trouvais l'idée, plus heureuse, de faire appel à nos épouses qui, dans un élan digne de l'antique, volèrent à mon secours, et nous fûmes vingt-quatre. L'honneur était sauf !

Je nourris à leur égard la même vénération que les Romains pour les oiseaux légendaires du Capitole... Ne vous récriez pas, Mesdames, c'est un oiseau sacré.

Leur dévouement justifiait une récompense.

A l'unanimité de l'assistance, il fut décidé de décerner à nos épouses le titre flatteur d'élèves « honoris causa » du collège de Bergerac et de les reconnaître *dignae intrare* dans notre Académie. Elles participent désormais à nos réunions.

C'est d'un cœur reconnaissant qu'en ce moment solennel je lève ma coupe à leur gloire comme à celle de leurs sœurs qui ont bien voulu aujourd'hui nous honorer de leur gracieuse présence.

Cette intronisation suivait, à vrai dire, la tradition instituée dans notre vieux collège, hanté par le Vert Galant où, en 1922, j'ai vu pour la première fois un représentant du sexe aimable s'asseoir sur les mêmes bancs que nous, en classe de philo, sous l'autorité bienveillante de M. Léon Peyrot.

Voici plusieurs fois que je cite mes maîtres. C'est que, comme la majorité d'entre vous, ma reconnaissance leur est fidèle et cependant que de malices avons-nous entretenues à leur endroit !

Jeunes de caractère et de tempérament, Paul Petit et Octave Lalesque nous comprenaient et échappaient à nos espiègleries.

Une année cependant, M. Lalesque fut fort troublé par l'attitude d'anciens qui, fêtant leur démobilisation, saccagèrent, entre autres choses, son squelette et ses oiseaux empaillés.

Une des conséquences de cette triste affaire, qui fit grand bruit dans la ville, m'atteignait de plein fouet en classe de sciences naturelles : « J'aurais bien voulu vous montrer cette pièce, disait M. Lalesque, mais le cousin de votre ami Jean Gagnaire n'a pas voulu nous la laisser. »

A entendre M. Lalesque, mon cousin et ses amis avaient enlevé au collège la valeur du contenu de tout le Muséum d'Histoire naturelle.

En évoquant mes souvenirs, qui remontent à la 10^e, au Père Laneau — le bras allongé par un bambou dont il menaçait le plus bavard d'entre nous en s'écriant : « Ah ! le matin ! », je revois Lajoux, conduit par sa fille comme Edipe par Antigone ; Ricaud, Pucheu-Casadeban, Arthur Cambos, le poète ; Secheresse, surnommé « people » ; Jean Junca, barbu comme Plaute (« Nous allons étudier PPlôte », annonçait-il) ; André Desplat, qui achevait de dérouter l'élève aux prises avec les mathématiques en lui criant : « Et ça mange du pain, ces outils-là ! » ; Louis Gardes, dit « coffre-fort », qui nous faisait exéquer le nom de Guillaume II au cri de « Maudit soit-il » (quand il s'agissait de l'outil du menuisier, nous redoublions de zèle).

Son fils Jean était venu nous voir en 1916, il était en permission. Il a été un glorieux combattant. Je l'ai retrouvé quarante-six ans après, c'est-à-dire il y a deux ans, conseiller fiscal de la Banque de France, retraité de la direction générale des Impôts.

Quand nous avons fait le point de nos origines, nous étions fort émus.

Il a été des nôtres dans nos agapes parisiennes. Il est maintenant retiré à Toulouse.

André Galand, qui ressemblait à Porthos et qui avait la même sensibilité que le majestueux mousquetaire.

C'était un hugolâtre, et n'y voyez pas là une critique de ma part, au contraire.

Il nous émouvait chaque fois que, étudiant *Les Burgraves*, il se réservait « Le serment ».

Sa voix, ferme et grave, sans défaillance en début de lecture, s'amollissait et tremblait quand il abordait les derniers vers :

« Et le temps qui, des morts, ronge le vêtement

Brisait parfois l'armure et jamais le serment »,

cependant qu'il élevait le livre à hauteur de son lorgnon pour cacher la larme qui perlait au coin de chaque œil.

C'est à M. Léon Peyrot, homme doux et distrait, que nous avons réservé une taquinerie particulière, d'origine familiale, je dois le préciser.

Je dansais de temps à autre avec une de ses nièces, au Cercle Philos (je ne sais si cet honorable Cercle, fondé par Robert Coq et Jack Tamarelle, existe encore ; il était « copurchic » à l'époque) et j'avais appris d'elle que son oncle, aux heures de délassement, dans sa propriété de Sigoulès, était assez abandonné dans sa tenue, négligeant souvent, sans application philosophique délibérée, de boutonner le devant de son pantalon. Il y avait alors toujours un de ses familiers pour le rappeler à l'ordre par une phrase de convention : « Il fait beau aujourd'hui ».

Je vous laisse imaginer le profit qu'en cours de philo nous devons tirer, plus souvent à tort qu'à raison, de ce « Sésame, ferme-toi » et la confusion où nous plongeons notre philosophe.

Il serait ingrat, enfin, de ne pas évoquer l'image trapue du bon M. Brousse, notre surveillant général, moins sévère que ne l'annonçaient ses moustaches menaçantes, noires et fournies.

Jean-Louis Vaudoier, de l'Académie Française (une autre encore, mais plus connue que la nôtre), déplorait être né parisien ; il aurait souhaité découvrir Paris comme le peut un provincial.

Nous fûmes une vingtaine à avoir ce plaisir quand, en 1920, sous la houlette de M. Brousse, nous allâmes visiter les champs de bataille de Verdun.

Nous fîmes halte à Paris et là se place une aventure dont, bien plus tard, j'ai apprécié la saveur.

Nous avions déjeuné et, en début d'après-midi, M. Brousse nous emmena place de la Concorde, qu'il peupla des ombres glorieuses ou tragiques de son passé.

Désireux tous de boire un café — que notre pension, le lycée Jean-Baptiste Say, n'inscrivait pas à notre ordinaire — il se mit en quête d'un débit de boissons rue Royale.

Il y en avait un fort attirant, avec terrasse, près de l'hôtel Crillon, dont nous avions précédemment entendu l'histoire.

Et notre bande d'étourneaux de s'installer aux petites tables.

Un maître d'hôtel, très stylé, hautain et fort surpris, s'approcha de M. Brousse, en melon noir et costume d'été d'alpaga noir, et s'informa de ce que nous désirions. Notre digne surveillant général dit : « Du café ! » Le maître de cérémonie pinça la bouche et répondit : « Mais, Monsieur, vous êtes chez Maxim's. — Eh bien, dit M. Brousse, moustaches en avant, servez-nous vingt et un cafés ! »

Le hautain personnage disparut à l'intérieur et, quelques minutes après, deux ou trois garçons, aussi stylés que leur maître, vinrent nous apporter le café demandé.

Au moment de payer, le majordome reparut et dit à M. Brousse, d'un ton onctueux où perçait l'ironie : « Monsieur, le café vous est offert par la Direction du Maxim's ! »

M. Brousse, imperturbable, remercia avec beaucoup d'honnêteté et de courtoisie, et nous dit en quittant ce haut lieu du luxe et de la débauche : « Voilà une bonne maison ! »

Notre considération à l'égard de notre mentor n'avait plus de borne.

Entre autres choses, dont je lui suis reconnaissant avec ferveur, je dois à M. Brousse et à sa candeur d'avoir mis les pieds, au moins une fois, chez Maxim's, et d'y avoir consommé gratuitement.

Voilà, comprimées dans un quart d'heure qui vous a paru long, dix années de jeunesse, autant d'animation et, au terme de mon bavardage, je suis sain et sauf, ainsi que mon ami Robert Coq, dont j'ai observé, chemin faisant, les jeux inquiets de physionomie.

Je rends grâce, pour ma part, à votre loyauté courtoise.

Monsieur le Président, Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur le Maire, Vénérables Doyens, Mesdames, et vous tous, mes camarades, j'ai passé, en ces heures bergeracoises, des instants inoubliables dans la chaude atmosphère d'amitié et de gentillesse propre à notre pays si vibrant de spontanéité.

Je vous en sais un gré profond et suis sensible à la présence de tant d'anciens venus de loin.

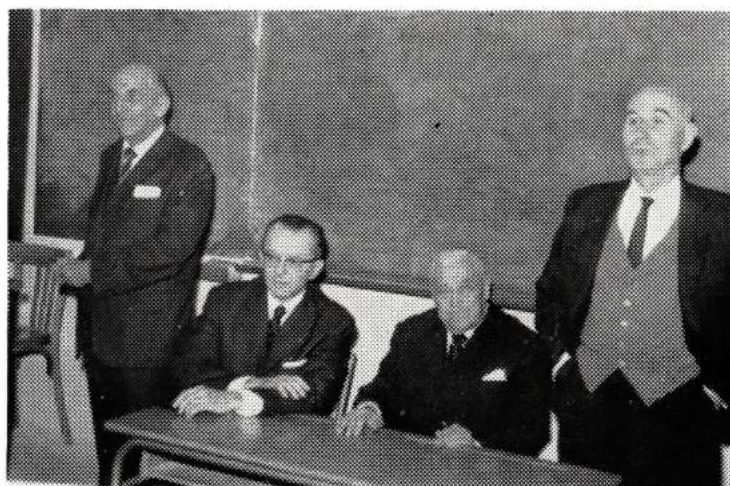
C'est aussi le Groupe parisien qui vous remercie.

Il voit dans cette audience réservée à son représentant sa reconnaissance officielle. Pour votre serviteur, ce n'est pas là faible honneur que d'avoir été le premier dans les annales si riches de notre vénérable Association à présenter et à commenter devant un auditoire aussi nombreux et aussi trié les lettres patentes de l'académique succursale parisienne.

Enfin, en manière de toast, parodiant Charles Monselet, je dis à notre président, à nos édiles, à nos doyens et à nous-mêmes :

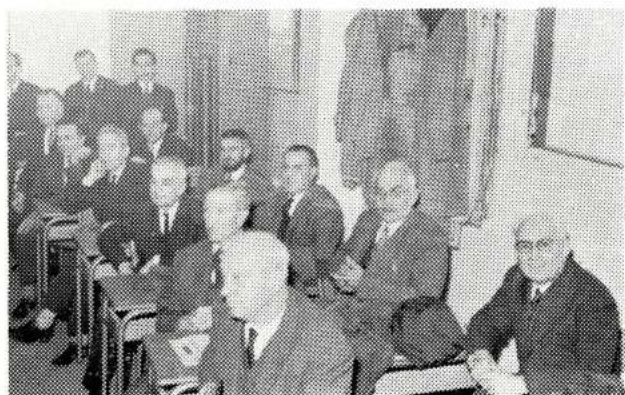
Pour vous fêter, amis, les verres sont tendus
D'aimables orateurs vont ont porté leurs vœux.
C'est au mieux ;

Pour ma part, nostalgique, je voudrais
Boire à notre jeunesse une heure retrouvée.



Clichés « Sud-Ouest »

L'ASSEMBLEE GENERALE



Clichés « Sud-Ouest »

AUTRES VUES DE LA FETE ANNUELLE



LE GESTE SACRÉ



LA SIGNATURE DU LIVRE D'OR

La Flamme sous l'Arc de Triomphe

L'Amicale a renouvelé la Flamme pour la quatrième fois le jeudi 10 décembre 1964, à Paris. Ont été :

Porte-gerbe : Pierre Roche-Bayard.

Porte-drapeau de la Flamme : Robert Coq.

Gardes d'honneur : Pierre Lasfargue et Pierre Charroppin.

Guy Guénon des Mesnards, chirurgien, médecin-capitaine de réserve, croix de guerre 1939-1945, médaille de Sauvetage, a accompli le geste sacré.

Comme les années précédentes, les délégations parisiennes et bergeracoises ont été reçues sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile au nom du Comité de la Flamme par le général Lespinasse-Fonsegrive.

A 21 heures, à l'Auberge de Savoie, 16, rue des Quatre-Vents, à Paris 6^e, un dîner amical réunissait quarante convives.

Au cours de cette réunion, les commensaux ont eu le triste devoir d'homologuer la démission du président, M. le professeur Jean Tournaire. Ils lui ont aussitôt désigné un successeur et Jean Gagnaire a pris la parole :

« Nous avons sous la main (quelqu'un) qui sera digne de vous ; c'est un de vos anciens élèves, il appartient à une vieille famille du Périgord, il a été avec son frère un exemple pour les générations qui, en 14-18, étaient trop jeunes pour aller au front, où il fut un glorieux combattant. Il est honnête homme, de bonne mœurs, il a le cœur charitable. Le groupe parisien a connu, grâce à lui, un gîte qu'il regrette encore. Il s'agit de Gaston Bost, que je propose, mes amis, d'élire à l'unanimité président de notre groupe ».

Tous les bras se levèrent à cette proposition et Gaston Bost a été proclamé sixième président du groupe parisien de l'Association des Anciens Elèves du Collège de Bergerac.

Qu'il trouve ici les plus cordiales félicitations de l'Amicale.

La Flamme en 1965

Le jeudi 2 décembre, à 18 h 30, l'Association ravivera la Flamme sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris.

Le président, le docteur Pierre Rousseau, a désigné son plus jeune fils, le docteur Michel Rousseau, chirurgien, médecin-capitaine de réserve, ancien prisonnier de guerre, médaille Flandres-Dunkerque, pour accomplir le geste sacré.

Les anciens élèves et les amis de notre Société sont priés de venir nombreux à cette cérémonie patriotique et d'assister ensuite au dîner, qui sera servi à 19 h 45, et auquel les dames seront naturellement les bienvenues. Les inscriptions devront parvenir à M. Jean Gagnaire, 18, rue de La Ferme, à Le Perreux (Seine), téléphone DAGuerre 21-84, qui fera connaître le nom et l'adresse du restaurant.

LA FLAMME SOUS L'ARC DE TRIOMPHE



Cliché « Sud-Ouest »

LE DRAPEAU DE LA FLAMME ET SA GARDE
(PIERRE LASFARGUE - ROBERT COQ - PIERRE CHARROPPIN)

LES BANQUETS ANNUELS

N°	DATES	NOM DU PRÉSIDENT DU BANQUET	LIEU DU BANQUET A BERGERAC	Nombre de convives
1	4 décembre 1909	D ^r André GAYLA	Hôtel de Londres	53
2	25 mars 1911	—	— —	66
3	23 — 1912	—	— —	60
4	26 octobre 1912	M. MOUNET-SULLY	— —	87
5	19 février 1921	M. Albert CLAVEILLE	— —	80
5bis	17 mars 1923	D ^r Pierre ROUSSEAU	— de la Dordogne	70
6	20 décembre 1930	—	— de Bordeaux	63
7	20 — 1931	—	— de la Dordogne	58
8	18 — 1932	—	— de Londres	57
9	17 — 1933	—	— de la Dordogne	61
10	16 — 1934	—	— de Bordeaux	65
11	8 — 1935	Général Paul MATTER	— de la Dordogne	85
12	20 — 1936	D ^r Pierre ROUSSEAU	— de Bordeaux	79
13	12 — 1937	—	— de Londres	81
14	11 — 1938	D ^r Maurice CHICANDARD	— de Bordeaux	99
15	13 — 1942	N.	— —	41
16	12 — 1943	D ^r Pierre ROUSSEAU	— —	57
17	10 — 1944	Général Ambroise BERNARD	— —	85
18	13 janvier 1946	M. le Préfet Maxime ROUX	— —	106
19	8 décembre 1946	Prof ^r Maxime LAIGNEL-LA- VASTINE	— —	78
20	26 mai 1947	CONGRÈS DE FRANCE	Collège Henri IV	200
21	14 décembre 1947	D ^r Pierre ROUSSEAU	Hôtel de Bordeaux	64
22	5 — 1948	—	Collège Henri IV	75
23	10 — 1949	M. Henri FAUGÈRE	Café Tortoni	75
24	17 — 1950	D ^r Pierre ROUSSEAU	Hôtel Lestangt	43
25	16 — 1951	Conseiller Henri DE POUR- QUERY DE BOISSERIN	— de Bordeaux	57
26	30 novembre 1952	M ^e Denis DESPLANCHES	— du Commerce	55
27	29 — 1953	M. René TROUPEL	— —	55
28	28 — 1954	D ^r Pierre ROUSSEAU	Café Tortoni	62
29	27 — 1955	Intendant Général Roger EYRAUD	Hôtel du Commerce	52
30	25 novembre 1956	M. Marcel VENTENAT	— de Londres	52
31	24 — 1957	M. Jean-Paul CHAUMEL	— de Bordeaux	52
32	16 — 1958	M. Edmond BESSIÈRE	— —	57
33	22 — 1959	M. Jean-Jacques JUGLAS	— —	83
34	27 — 1960	M. Gaston BOST	— du Commerce	83
35	26 — 1961	M. Jean CONCHOU	Aérogare de Roumanières	80
36	9 décembre 1962	M. René MORISSET	—	73
37	24 novembre 1963	M. Pierre CHAUSSADE	—	85
38	29 — 1964	M. Jean GAGNAIRE	—	110

POLYEUCTE

Ne la refusez pas de la main d'un époux.
Corn., Pol., vers 1306.

Sans regret il vous quitte ; il fait plus : il vous cède.
Ibid., vers 1320.

Brûlé jusques au fond du cœur
D'une flamme divine,
Renonçant au monde, au bonheur,
A l'amour de Pauline,
Polyeucte fait oraison,
Puis, ferme en son courage,
Mande Sévère en sa prison
Et lui tient ce langage :

*
**

« Cher rival, je sais tout ! Je sais que vous conçûtes,
Pauline et vous, jadis,
Un grand espoir, mais que, pour épouser, vous n'eûtes,
Vous, pas un seul radis.

A vos galants projets son vieux grigou de père
Mit bientôt le holà :
Destinant à sa fille un parti plus prospère,
Il me la refila.

Elle souffrit, Seigneur, souffrance nonpareille
De ne vous plus revoir ;
Mais instruite aux leçons sublimes de Corneille,
Elle fit son devoir.

A mon tour, en cette heure grave où Dieu m'appelle,
Je veux faire le mien :
Je veux me remplacer par un autre auprès d'elle.
Et... tu n'y perdras rien !

Car c'est toi, gros veinard, que j'ai choisi... Pardonne-
Moi, si je te surprends !
Oui, ma femme est à toi... Prends-la, je te la donne,
Ou mieux : je te la rends.

Certes elle n'est plus maintenant toute neuve :
Elle a déjà servi !
Mais elle peut servir encore, une fois veuve ;
Et je mourrai ravi,

Si tu veux bien tâter de ses ardeurs câlines,
De son baiser mutin,
Des grâces de sa chair, rose comme pralines,
Douce comme satin.

AUX MORTS

A Bergerac



M. JEAN GAGNAIRE FLEURIT LE MONUMENT AUGIERAS

A Paris



M. PIERRE ROCHE-BAYARD DEPOSE UNE GERBE SOUS L'ARC DE TRIOMPHE

NÉCROLOGIE

- DHELENS (Roger), décédé à Carignan (Gironde) le 26 décembre 1964, à l'âge de 67 ans.
- ARZAC (Gabriel), décédé à Bergerac le 27 décembre 1964, à l'âge de 71 ans.
- GAILLARD (Emile), décédé à Lalinde (Dordogne), le 29 janvier 1965, à l'âge de 71 ans.
- GIRAUDEL-DESTORD (Albert), décédé à Trémolat (Dordogne), le 24 mars 1965, à l'âge de 78 ans.
- ROOY (André), décédé à Paris (5^e) le 27 mars 1965, à l'âge de 98 ans.
- ELIES (Jean), décédé à Bergerac le 4 juin 1965, à l'âge de 62 ans.
- VERGNIOL (André), décédé à Les Lèves et Thoumeyragues (Gironde), le 28 juin 1965, à l'âge de 73 ans.
- CHANSEAU LME (Pierre), décédé à Royan (Charente-Maritime), le 13 juillet 1965, à l'âge de 71 ans.
- DELPLANQUE (Gilbert), décédé à Paris le 23 juillet 1965, à l'âge de 45 ans.

Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

- | | |
|-------------------------------|---------------------------------|
| ALLARD Henri (1886-1956) | HAYTON Enrique (1871-1953) |
| BÉNEY Robert (1897-1958) | LIONNET Edmond (1870-1944) |
| BERNARD Ambroise (1880-1962) | MATTER Paul (1872-1959) |
| CANTELAUVE Albert (1867-1939) | DE MADAILLAN Pierre (1891-1958) |
| CARMILLE René (1886-1945) | MIRABEL Roger (1891-1950) |
| DEJOUAS René (1891-1959) | MORIZE Marcel (1894-1939) |
| FABRE Albert (1879-1955) | NADAUD Pierre (1888-1944) |
| FOURNIER Charles (1892-1955) | NOUVEL Ernest (1869-1946) |
| GOULARD Jacques (1895-1964) | VERGNIOL André (1893-1965) |

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU SUD-OUEST (H. TRILLAUD ET C^{ie}) BERGERAC

Dépôt légal du 3 trimestre 1965 (N° 701)



CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
A SIX CENTS EXEMPLAIRES RÉSERVÉS
AUX SEULS MEMBRES DE L'ASSOCIATION
